

L'équipe d'accompagnement

- Une directrice de pôle
- Une directrice adjointe
- Une chef de service
- Une équipe socio-éducative composée d'aides médico-psychologiques, de moniteurs-éducateurs et d'éducateurs spécialisés
- Des surveillants de nuit
- Des services généraux et administratifs

Conditions d'admission

- Être âgé de 20 ans et plus
- Être bénéficiaire d'une orientation en foyer d'hébergement et d'une orientation en ESAT de la CDAPH

Contact

Chemin des Gravettes
51220 POUILLON
Tél. : 03 26 05 43 80

Mail :
secretariat.lerelais@pbchampagne.org

FH-ADJ LE RELAIS

Présentation

Le Foyer d'Hébergement Le Relais a ouvert ses portes en 1974. Il héberge des adultes déficients intellectuels admis à l'ESAT Ateliers de la Forêt et leur propose un hébergement collectif sécurisé, un accompagnement dans les actes du quotidien, des activités de loisirs, d'apprentissage et de socialisation. L'établissement est doté d'un Service d'Accueil de Jour qui a pour vocation d'accompagner les usagers qui travaillent à temps partiel à l'ESAT.

Le foyer a un agrément de 60 places d'accueil permanent et deux places d'accueil temporaire. 4 places sont externalisées dans le cadre d'un appartement de socialisation situé en centre-ville de Reims et dans un studio à Tinquieux.

Le foyer est considéré réglementairement comme la résidence principale de l'utilisateur.

Les locaux

Le foyer est implanté à Pouillon (14km du centre de Reims), village viticole et résidentiel, sur le même site que l'ESAT. L'établissement dispose de 61 chambres dont 1 réservée pour les accueils temporaires. Les chambres sont réparties sur 4 étages qui disposent tous d'un séjour, d'une salle à manger équipée d'une cuisine et de sanitaires.



PROJET D'ETABLISSEMENT

MISSIONS ET ACTIVITÉS

- Offrir une structure collective et sécurisée d'hébergement, permettant la mise en oeuvre de prestations adaptées aux besoins évolutifs des personnes accueillies, en fonction des effets de leurs handicaps.
- Envisager une émancipation progressive de la personne accueillie en lien avec son projet de vie, dans le but d'accéder à une vie plus autonome. (éventuellement en appartement).
- Favoriser la participation citoyenne des usagers et la socialisation par divers supports d'activités et de loisirs.
- Répondre aux besoins spécifiques de l'avancée en âge et du vieillissement de la population.

Des activités de loisirs, d'apprentissages ou de socialisation sont proposées :

- Bibliothèque
- Musique et chant
- Contes
- Cuisine
- Soins esthétiques
- Différentes activités sportives : gymnastique, piscine, lutte...
- Un bar sans alcool, à disposition 3 soirs par semaine, après le dîner